M. STITT (Selkirk): Je ne veux pas retarder le comité davantage, mais je tiens à répéter qu'attendre les crédits supplémentaires, c'est perdre bien du temps. S'il est impossible de trouver quelque moyen de procéder immédiatement à ces travaux, il peut se produire dans Selkirk un état de choses si grave que ni député ni gouvernement ne voudra en assumer la responsabilité.

M. BOWMAN: Je puis corroborer tout ce que l'honorable député vient de dire au sujet du lac Winnipeg; il en est de même dans le lac Winnipegosis. Comme l'honorable député de Selkirk l'a dit, l'eau y est très basse; de fait on ne se rappelle pas qu'elle ait jamais été aussi basse. Des rivières et des cours d'eau qu'on n'a jamais vus à sec le sont tout à fait ce printemps, et dans le lac Winnipegosis, dont je parle plus particulièrement, l'eau a baissé de trois à cinq pieds de plus que jamais. La pêche y est une industrie considérable, et ce dragage est absolument nécessaire pour assurer l'accessibilité des ports et faciliter la navigation de manière que le poisson arrive au consommateur. Quelle que puisse être l'urgence d'économiser, je crois que ce n'est pas le temps de diminuer ce crédit de \$130,000 à \$50,000. Je pourrais dire avec d'autres membres de cette Chambre qu'il est possible de pousser l'esprit d'économie trop loin, surtout en ce moment, et le Manitoba, je pense, en a souffert un peu trop. Toutefois, j'ai accompli mon devoir en appelant l'attention du ministre sur cette question et j'espère sincèrement que la somme votée pour les travaux de dragage sera augmentée de façon à permettre l'utilisation des dragues sur ces deux lacs du Manitoba, comme dans le passé. Si on en agit autrement, on nuira sérieusement à l'industrie de la pêche dans cette province. Il faut se rappeler que la somme que demande le Manitoba est minime en comparaison des sommes déjà accordées aux autres provinces.

M. HANBURY: Quelles dragues le gouvernement fédéral possède-t-il dans la Colombie-Anglaise? Je veux dire surtout dans les eaux de marée.

L'hon. H. A. STEWART: Nous en avons quatre: Ajax, Mastodon, King-Edward et Fruhling.

M. HANBURY: Est-ce que tout cet outillage sera immobilisé ou en utilisera-t-on une partie?

L'hon. H. A. STEWART: Le crédit ne suffira pas à maintenir ces dragues en activité à moins qu'on y supplée d'une façon ou d'une autre. Il est probable que toutes ces dragues [L'hon. H. A. Stewart.]

seront immobilisées à l'exception du King-Edward.

M. HANBURY: Il y a des travaux de dragage à faire dans la Colombie-Anglaise et l'outillage est disponible. Le Gouvernement dépense de l'argent sur ces dragues et le grément; il paye un gardien pour ces navires. Nous avons des gens qui cherchent un emploi; je demande que l'on augmente ce crédit de façon à pouvoir utiliser cet outillage et donner de l'emploi; on en a bien besoin. La dépréciation sera peut-être plus forte que si les dragues étaient en activtié et je n'approuve pas la politique qui veut que cet outillage reste immobilisé dans les circonstances actuelles.

L'hon. H. A. STEWART: Je dirai à l'honorable député que l'Ajax n'a pas été en activité depuis plusieurs années; il en est de même du Mastodon. Des deux autres, un seul sera en service.

M. FRASER (Caribou): Combien d'argent a-t-on voté pour des travaux de dragage sur le lac Shusway, à l'intérieur de la Colombie-Anglaise?

L'hon. H. A. STEWART: Aucune somme n'a été spécialement affectée à ces travaux et on n'a réellement pas l'intention de les poursuivre cette année.

M. MacLEAN: Le crédit est considérablement réduit et je présume qu'un certain nombre de dragues seront immobilisées. Quel est le programme de dragage pour l'île du Prince-Edouard, à la baie Egmont, où un nouveau quai a été construit il y a deux ans pour l'avantage des pêcheurs? Une drague y était en activité l'an dernier et a fait une partie des travaux; on l'a retirée avant que les travaux ne fussent terminés. Serait-il possible de poursuivre ces travaux cette année ou dans un avenir rapproché?

L'hon. H. A. STEWART: Nous sommes à étudier notre programme de dragage dans l'île du Prince-Edouard et nous nous efforçons d'obtenir les meilleurs résultats possibles avec le crédit disponible.

(Le crédit est adopté.)

Ontario.—Sarnia.—Améliorations au port; entreprise adjugée, \$63,000.

M. GRAY: Ce crédit de \$63,000 pour Sarnia servira-t-il à l'aménagement du port même ou à la construction d'un quai public?

L'hon. H. A. STEWART: Cette somme est requise pour une entreprise déjà adjugée à la Detroit River Construction Company pour la construction d'un quai et d'un pavé à l'intérieur de l'entrepôt ainsi qu'à l'entour et de